

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01195 Numéro SIREN : 528 984 461 Nom ou dénomination : CAIMA DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2019 sous le numéro de dépôt 3924

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300.000.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	100 000	100 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(125 765)	(59 245)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(60 567)	(66 520)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	214 418	274 985
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	3 600	
	TOTAL (III)	DR	3 600	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	573 256	844 345
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 485 385	1 256 984
	Dettes fiscales et sociales	DY	227 713	213 724
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	16 274	
	Autres dettes	EA	602	164
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 303 230	2 315 217
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 521 248	2 590 202
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 182 256	2 105 656
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	360 616	545 473

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant	*
-------	---

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 718 445	FB		FC	13 718 445	13 599 111	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	48 010	FH		FI	48 010	41 164
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 766 455	FK		FL	13 766 455	13 640 275	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	290 227	290 106	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 232	2 232	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 102	4 344	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 063 017	13 936 957
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	11 612 497	11 663 867
	Variation de stock (marchandises)*						FT	124 087	(48 679)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 178 016	1 140 216
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	62 675	62 847
	Salaires et traitements*						FY	790 872	828 207
	Charges sociales (10)						FZ	238 783	240 466
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	81 816	83 100	
			- dotations aux provisions			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	2 897	2 046
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	14 099 293	13 976 856
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(36 277)	(39 899)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	24 876	26 120
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	24 876	26 120
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(24 876)	(26 120)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(61 153)	(66 018)	

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 250	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 250	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	664	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		502
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 600	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 264	502
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 014)	(502)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 600)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 064 267	13 936 957
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 124 833	14 003 477
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(60 567)	(66 520)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	3 813	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	6 000	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 232	2 232
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 005	1 136
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		4 263	1 250	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
fourn courneuve		213		
PROV SUR CREDIT MECENAT		3 600		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

31/08/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION										N°		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	400 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	13 058	KT		KU	2 295	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	637 530	KW		KX	28 663
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	6 109	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	656 698	LO		LP	30 958	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	7 260	1U		1V		
	TOTAL IV						LQ	7 260	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 063 958	0H		0J	30 958		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						à poste							
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
						à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	400 000	IX	400 000	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME	
		Inst. gales, agents et am. des constructions						IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	15 353	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers						IU		MM		MN	666 193
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT	6 109
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG		NH	687 656	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7		
	Autres participations						I0		0X		0Y		
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	7 260	
	TOTAL IV						I3		NJ		NK	7 260	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK		OL	1 094 916		
										OM	1 094 916		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 288	QA	3 387	QB		QC	8 675
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	282 757	QE	77 606	QF		QG	360 363
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 654	QM	823	QN		QO	5 477
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	292 699	QV	81 816	QW		QX	374 515
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	292 699	QP	81 816	QQ		QR	374 515

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CA/ADICA/UTS Informations

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	20 137	6U	7 649
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	
	TOTAL III	7B	20 137	TY	7 649
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	20 137	UB	11 249
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	7 649	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ	3 600	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

SARL CAIMA DISTRIBUTION

31/08/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	7 260	UV	7 260	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	41 236		41 236						
	Autres créances clients	UX	298 949		298 949						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 127		6 127						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	137 140		137 140					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	83 242		83 242					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	89 112		89 112						
	Charges constatées d'avance	VS	52 458		52 458						
	TOTAUX		VT	715 523	VU	715 523	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	363 695		363 695						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	209 561		88 587		120 974				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 485 385		1 485 385						
Personnel et comptes rattachés		8C	83 340		83 340						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	113 951		113 951						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 422		30 422						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	16 274		16 274						
Groupe et associés (2)		V1									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	602		602						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 303 230	VZ	2 182 256		120 974				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	86 791	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La société GENEDIS a réalisé une aide financière de 290.227 euros sur l'exercice 2017/2018 qui est enregistrée en résultat d'exploitation (compte 74100).

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 42 419 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	42 419
Total	42 419

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	75.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE POMOCASH	400 000			400 000	
Total	400 000			400 000	

La société a fait l'acquisition le 11/12/2013 du fonds de commerce de vente en gros de produits alimentaires et non alimentaires à destination des commerçants et des professionnels de la restauration à VEZIN LE COQUET 35132 appartenant à la société GENEDIS (groupe CARREFOUR)

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une valorisation (nombre de mois de chiffre d'affaires annuel ttc après déduction de la capitaliation des coûts de remise état, de la capitalisation des locations et avec prise en compte de l'aide de la société CARREFOUR).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
	Linéaire	
	Linéaire	
	Linéaire	
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition avant rabais, ristournes et escomptes.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

L'inventaire physique des stocks et leur évaluation ont été effectués en dehors de la présence du cabinet comptable, qui a établi les comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	84 974
Total	84 974

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 079
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 378
Dettes fiscales et sociales	149 589
Total	480 046

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 458
Total	52 458

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des comptes: 7.200 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	65 685
Autres engagements donnés :	209 561
Prêt BPO 07075275 échéance 11/11/2020	209 561
Total (1)	275 246

Engagements reçus

La Banque Populaire soutient la société CAIMA avec un découvert de 250.000 € et un billet à ordre de 250.000 € valable à 2 mois.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

L'évaluation actuarielle du passif social de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite s'élève à la somme de 65.685 euros en retenant les hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative des salariés entre 60 et 62 ans,
- Taux d'actualisation brut de 1.45 %,
- Revalorisation des salaires de 0.5%,
- Turn-over 1% ,
- Table de mortalité INSEE 2017.

Cet engagement était couvert par un contrat signé auprès de la société d'assurance AXA à hauteur de 103 055 euros au 31/12/2014 (n° de contrat 2 723 205 005 400).

Il est à noter que la société AXA a pris en charge une somme de 10 430 euros le 02/06/2015, de 11.853 euros le 07/10/2016 et de 10.640 euros le 08/06/2017 dans le cadre du départ à la retraite de salariés.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	26 617
45 à 54 ans	11 à 20 ans	25 690
35 à 44 ans	21 à 30 ans	12 445
moins de 35 ans	plus de 30 ans	933
Engagement total		65 685

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à l'initiative des salariés entre 60 et 62 ans,
- Taux d'actualisation brut de 1.45 %,
- Revalorisation des salaires de 0.5%,
- Turn-over 1% ,
- Table de mortalité INSEE 2017

SARL CAIMA DISTRIBUTION

*Allée de l'Enclos
ZA des Trois Marches
35132 VEZIN LE COQUET*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/09/2017 au 31/08/2018*

Le gérant,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' followed by a large, loopy flourish.

SARL CAIMA Distribution
Capital social de 300.000 euros
Siège social : ZAC des Trois Marches Allée de l'Enclos
35132 VEZIN LE COQUET

R.C.S RENNES 528.984.461

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2018
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2019

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide, conformément à la loi et aux dispositions statutaires, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos au 31 août 2018, s'élevant à 60.566,55 euros, au poste « report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 186.331,80 euros.

La collectivité des associés a noté qu'il n'a été distribué aucun dividende précédemment et qu'il n'existe pas de dépense somptuaire ayant donné lieu à réintégration au résultat fiscal.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, positioned in the lower right area of the document.

SARL CAIMA Distribution
Capital social de 300.000 euros
Siège social : ZAC des Trois Marches Allée de l'Enclos
35132 VEZIN LE COQUET

R.C.S RENNES 528.984.461

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2019

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2018

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide, conformément à la loi et aux dispositions statutaires, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos au 31 août 2018, s'élevant à 60.566,55 euros, au poste « report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 186.331,80 euros.

La collectivité des associés a noté qu'il n'a été distribué aucun dividende précédemment et qu'il n'existe pas de dépense somptuaire ayant donné lieu à réintégration au résultat fiscal.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Le gérant, 

CAIMA DISTRIBUTION
SARL au capital de 300 000 €
Siège social : Allée de l'Enclos - ZAC des trois Marches
35132 VEZIN LE COQUET

RCS RENNES 528 984 461

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2018

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL CAIMA DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31/08/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL CAIMA DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

Le montant total des factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ne concorde pas avec la comptabilité

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL CAIMA DISTRIBUTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes, relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

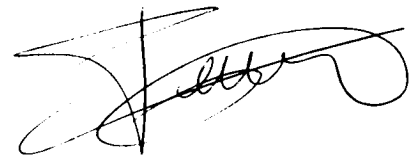
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 12 Février 2019
Le Commissaire aux comptes

RENOUVIN ASSOCIES, représenté par
RENOUVIN Marie-Claire



Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2		
Adresse de l'entreprise Allée de l'Enclos		35132 VEZIN LE COQUET		
Durée de l'exercice précédent* 1 2				
Numéro SIRET* 5 2 8 9 8 4 4 6 1 0 0 0 2 0		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le. 3 1 0 8 2 0 1 8		
		N-1 3 1 0 8 2 0 1 7		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI	400 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	8 675	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	365 840	
Immobilisations en cours AV	AW			
Avances et acomptes AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV		
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI	7 260	
TOTAL (II) BJ		BK	374 515	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
	En cours de production de biens BN	BO		
	En cours de production de services BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR	BS		
	Marchandises BT	BU	1 119 613	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	27 786	
	Autres créances (3) BZ	CA	315 620	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités CF	CG	758	1 270	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	52 458	
	TOTAL (III) CJ	CK	27 786	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	402 301	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières netes	CP	7 260
Clause de réserve de propriété : 7		Stocks :	(3) Part à plus d'un an	CR
Immobilisations :				

7/12

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300.000.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	100 000	100 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(125 765)	(59 245)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(60 567)	(66 520)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	214 418	274 985
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	3 600	
	TOTAL (III)	DR	3 600	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	573 256	844 345
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 485 385	1 256 984
	Dettes fiscales et sociales	DY	227 713	213 724
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	16 274	
	Autres dettes	EA	602	164
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 303 230	2 315 217
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 521 248	2 590 202
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 182 256	2 105 656
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	360 616	545 473

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 718 445	FB		FC	13 718 445
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	48 010	FH		FI	48 010
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 766 455	FK		FL	13 766 455
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	290 227
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 232
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 102
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 063 017
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 612 497
	Variation de stock (marchandises)*					FT	124 087
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 178 016
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	62 675
	Salaires et traitements*					FY	790 872
	Charges sociales (10)					FZ	238 783
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	81 816
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	7 649
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	2 897
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 099 293
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(36 277)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 876
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	24 876
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(24 876)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(61 153)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018
Page 27

Formulaire obligatoire - article 53 A
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 250			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 250			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	664			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		502		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	3 600			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 264	502		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 014)	(502)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(3 600)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	14 064 267	13 936 957		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 124 833	14 003 477		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(60 567)	(66 520)		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP				
			- Crédit bail immobilier	HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	3 813			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	6 000			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 232	2 232		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 005	1 136		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe				4 263		1 250		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs		
fourn courneuve				213				
PROV SUR CREDIT MECENAT				3 600				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Handwritten signature

ANNEXE DÉCLARATION 2053

- Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

31/08/2018

[illegible]

94

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La société GENEDIS a réalisé une aide financière de 290.227 euros sur l'exercice 2017/2018 qui est enregistrée en résultat d'exploitation (compte 74100).

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 42 419 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	42 419
Total	42 419

pac

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	75.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE POMOCASH	400 000			400 000	
Total	400 000			400 000	

La société a fait l'acquisition le 11/12/2013 du fonds de commerce de vente en gros de produits alimentaires et non alimentaires à destination des commerçants et des professionnels de la restauration à VEZIN LE COQUET 35132 appartenant à la société GENEDIS (groupe CARREFOUR)

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		C'consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	TOTAL II				KD	400 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[D'ont Composants L9]		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[D'ont Composants M1]		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[D'ont Composants M2]		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[D'ont Composants M3]		KS	13 058	KT		KU	2 295	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	637 530	KW		KX	28 663	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	6 109	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	656 698	LO		LP	30 958	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 260	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	7 260	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 063 958	ØH		ØJ	30 958

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	TOTAL II		IO		LV		LW	400 000	IX	400 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	15 353	MIL	15 353
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	666 193	MO	666 193
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 109	MU	6 109
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	687 656	NI	687 656
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	7 260	2G	7 260
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	7 260	2H	7 260
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 094 916	ØM	1 094 916	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

FIDORG NORMANDIE

ACB

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 288	QA	3 387	QB		QC	8 675
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	282 757	QE	77 606	QF		QG	360 363
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 654	QM	823	QN		QO	5 477
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	292 699	QV	81 816	QW		QX	374 515
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	292 699	ØP	81 816	ØQ		ØR	374 515

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

P. C.

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTIONNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du C.G.I.)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W 3 600	5X	5Y 3 600
	TOTAL II	5Z	TV 3 600	TW	TX 3 600
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 20 137	6U 7 649	6V (0)	6W 27 786
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 20 137	TY 7 649	TZ (0)	UA 27 786
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 20 137	UB 11 249	UC (0)	UD 31 386
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE 7 649	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ 3 600	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

• Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

31/08/2018

[illegible]

24

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	7 260	UV	7 260	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	41 236		41 236						
	Autres créances clients	UX	298 949		298 949						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 127		6 127						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	137 140		137 140					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	83 242		83 242					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	89 112		89 112						
	Charges constatées d'avance	VS	52 458		52 458						
	TOTAUX		VT	715 523	VL	715 523	VV				
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	363 695		363 695						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	209 561		88 587		120 974				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 485 385		1 485 385						
Personnel et comptes rattachés		8C	83 340		83 340						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	113 951		113 951						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 422		30 422						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	16 274		16 274						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	602		602						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 303 230	VZ	2 182 256		120 974				
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	86 791	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une valorisation (nombre de mois de chiffre d'affaires annuel ttc après déduction de la capitalisation des coûts de remise état, de la capitalisation des locations et avec prise en compte de l'aide de la société CARREFOUR).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
	Linéaire	
	Linéaire	
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition avant rabais, ristournes et escomptes.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

L'inventaire physique des stocks et leur évaluation ont été effectués en dehors de la présence du cabinet comptable, qui a établi les comptes annuels.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	84 974
Total	84 974

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 079
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 378
Dettes fiscales et sociales	149 589
Total	480 046

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 458
Total	52 458

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des comptes: 7.200 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		65 685
Autres engagements donnés :		209 561
Prêt BPO 07075275 échéance 11/11/2020	209 561	
Total (1)		275 246

Engagements reçus

La Banque Populaire soutient la société CAIMA avec un découvert de 250.000 € et un billet à ordre de 250.000 € valable à 2 mois.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

L'évaluation actuarielle du passif social de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite s'élève à la somme de 65.685 euros en retenant les hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative des salariés entre 60 et 62 ans,
- Taux d'actualisation brut de 1.45 %,
- Revalorisation des salaires de 0.5%,
- Turn-over 1% ,
- Table de mortalité INSEE 2017.

Cet engagement était couvert par un contrat signé auprès de la société d'assurance AXA à hauteur de 103 055 euros au 31/12/2014 (n° de contrat 2 723 205 005 400).

Il est à noter que la société AXA a pris en charge une somme de 10 430 euros le 02/06/2015, de 11.853 euros le 07/10/2016 et de 10.640 euros le 08/06/2017 dans le cadre du départ à la retraite de salariés.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	26 617
45 à 54 ans	11 à 20 ans	25 690
35 à 44 ans	21 à 30 ans	12 445
moins de 35 ans	plus de 30 ans	933
Engagement total		65 685

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à l'initiative des salariés entre 60 et 62 ans,
- Taux d'actualisation brut de 1.45 %,
- Revalorisation des salaires de 0.5%,
- Turn-over 1% ,
- Table de mortalité INSEE 2017